

TOURNÉE DU QUÉBEC

La récente tournée des treize assemblées régionales annuelles a été, encore cette année, l'occasion pour les représentants de la FPFQ de prendre le pouls des propriétaires et producteurs forestiers de partout au Québec. De la Gaspésie à l'Abitibi-Témiscamingue, les producteurs ont exprimé le même mécontentement aux représentants de leur organisation : des conditions de ventes qui ne reflètent pas le climat de reprise du secteur du sciage, une compétition de la forêt publique en croissance et des mesures fiscales et réglementations minant la rentabilité des activités forestières. Le traitement fiscal lors du transfert des lots boisés a aussi fait l'objet de plusieurs questions puisque la hausse des valeurs foncières accroît la difficulté de transmettre à la relève familiale. En comptant les assemblées de secteur qui ont précédé les assemblées régionales, on dénombre plus de 2 500 productrices et producteurs forestiers ayant participé à ces rencontres.

Les assemblées ont également été l'occasion d'élire de nouveaux administrateurs des syndicats et offices de producteurs forestiers dans plusieurs régions du Québec. En outre, M. Roger Vaillancourt a succédé à M. Robin Breton à la présidence du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, et M. Roy Hérault prend la relève de M. Chuck Huckabone à la présidence de l'Office des producteurs de bois du Pontiac. Nous remercions ces administrateurs qui ont accepté de jouer le jeu démocratique en consacrant leur énergie à défendre les intérêts de leurs pairs.

45^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Dans le cadre de son 45^e congrès, la Fédération des producteurs forestiers du Québec tiendra une journée de conférences, ouverte à tous, le 12 juin prochain. Le congrès 2014 au thème « Convaincre pour réussir » se tiendra au Manoir du Lac Delage situé dans un cadre enchanteur au nord de la ville de Québec.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement à l'adresse suivante : atrudel@upa.qc.ca. Le coût de cette journée de conférences avec le cocktail du président est de 172.50 \$, taxes incluses. Il en coûte 230 \$, taxes incluses, pour assister aussi au banquet et au spectacle.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DES CONFÉRENCES

9 h 15	Convaincre les clients du juste prix à verser pour le bois de la forêt privée M. Vincent Miville, ing.f, économiste forestier Fédération des producteurs forestiers du Québec
10 h	Convaincre les intervenants du secteur forestier des avantages des plans conjoints de producteurs de bois Mme Annie Royer, professeure adjoint, titulaire de la Chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation Université Laval
11 h 15	Convaincre les élus municipaux de l'importance de l'aménagement forestier pour leur communauté M. Raymond Cimon président de la Commission des ressources naturelles et du territoire de Chaudière-Appalaches et président de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
13 h 30	Présentation de l'exposition de scies mécaniques anciennes M. Angelo Trépanier, collectionneur et producteur de Sainte-Thècle en Mauricie
14 h	Convaincre les producteurs forestiers de travailler de façon sécuritaire M. Christian Fortin, ing.f, conseiller expert en prévention inspection Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat, CSST
15 h 15	Convaincre les propriétaires forestiers d'aménager leurs boisés Entrevue avec trois conseillers forestiers M. Patrick Lupien, ing.f, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie M. Claude Bergeron, ing.f, Conseillers forestiers de la région de Québec M. Martin Larrivée, ing.f, Aménagement forestier coopératif de Wolfe
16 h 15	Et ailleurs, comment les associations de producteurs forestiers se portent-elles? Peter deMarsh, président de L'Alliance forestière familiale internationale
16 h 45	Cocktail du président de la FPFQ
18 h	Banquet du 45^e congrès de la FPFQ
20 h 30	Spectacle de Michel Faubert, conteur

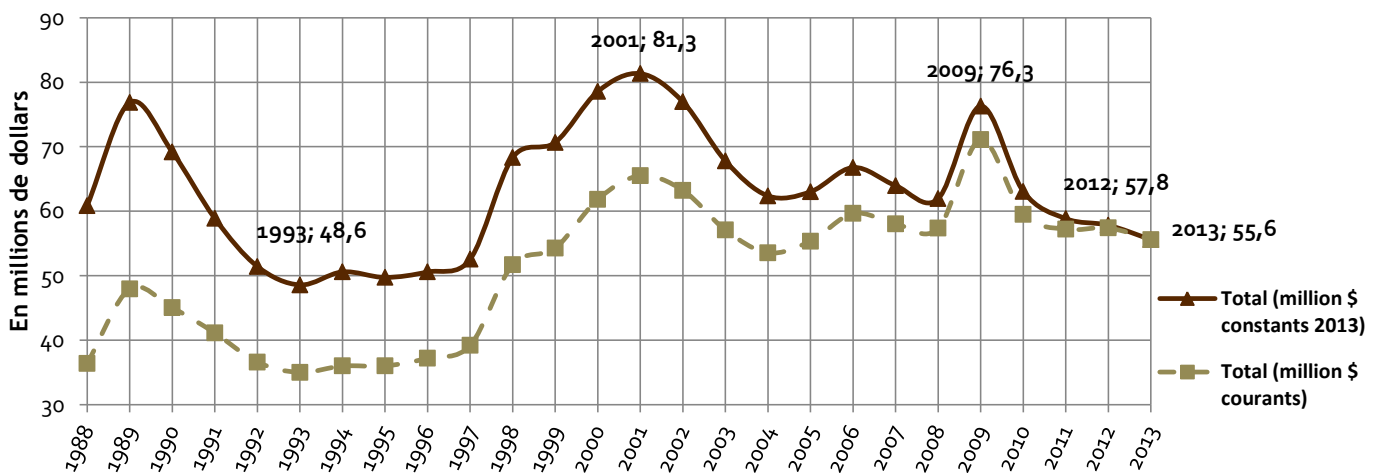
PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Lors du Rendez-vous national de la forêt québécoise, le précédent gouvernement avait annoncé le maintien de sa contribution de 33,5 millions \$ au Programme de mise en valeur des forêts privées et au Programme d'investissements sylvicoles pour les années 2014, 2015 et 2016. Le 29 avril dernier, le nouveau ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, a confirmé une contribution gouvernementale de 225 millions \$ pour la forêt publique, sans préciser son équivalent pour la forêt privée dont le dossier serait toujours à l'étude par les autorités ministérielles.

Dans le cadre de la campagne électorale, le Parti libéral du Québec a émis un communiqué le 22 mars dernier dans lequel il s'est engagé à assurer « un financement stable et prévisible pour la forêt privée ». La Fédération des producteurs forestiers du Québec, ainsi que le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec, ont chacun demandé une rencontre avec le nouveau ministre pour aborder cette question. Cette rencontre sera aussi l'occasion de discuter de la révision du Programme de remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers, que le Parti libéral du Québec a appuyée dans son communiqué du 20 novembre dernier. Cette révision nécessitait un dernier changement législatif pour permettre l'obtention du crédit fiscal même si la dépense sylvicole est inférieure au montant des taxes foncières.

Cette incertitude nuit évidemment à la planification des travaux sylvicoles et à la mobilisation de la main d'œuvre forestière.

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE



Année	Financement régulier provincial (million de \$)			Financement régional (million de \$)		Financement ponctuel (million de \$)				Total (million \$ courants)	Total (million \$ constants 2013)
	Prog. d'aide à la mise en valeur de la forêt privée	Contribution de l'industrie forestière	Remboursement taxes foncières	Sommets économiques régionaux	Prog. de création d'emplois	Prog. de fertilisation des érablières	Prog. spéciaux verglas de 1998	Prog. d'invest. sylvicole	Prog. fédéraux		
1988	36,4									36,4	60,9
1989	43,2			1,4		3,3				47,9	76,9
1990	39,1			2,6		3,3				45,0	69,2
1991	34,3			3,5		3,3				41,1	58,9
1992	33,1			3,5						36,6	51,4
1993	35,0									35,0	48,6
1994	36,0									36,0	50,6
1995	36,0									36,0	49,7
1996	30,0	7,2								37,2	50,6
1997	30,0	9,2								39,2	52,5
1998	34,5	9,0	8,2							51,7	68,3
1999	34,5	8,9	8,1				2,8			54,3	70,7
2000	35,0	8,7	8,1		5,5		4,5			61,8	78,6
2001	35,0	7,6	8,1		8,2		6,6			65,5	81,3
2002	35,0	7,1	9,0		6,7		5,4			63,2	77,0
2003	34,5	6,5	9,4		6,7					57,1	67,8
2004	30,0	7,0	9,9		6,7					53,6	62,4
2005	30,0	7,0	10,7		6,7			1,0		55,4	63,0
2006	30,0	6,8	11,2		6,7			5,0		59,7	66,8
2007	30,0	5,2	11,1		6,7			5,0		58,0	64,0
2008	30,0	4,4	11,3		6,7			5,0		57,4	61,9
2009	30,0	3,1	11,3 E		6,7			10,0	10,0	71,1	76,3
2010	28,5	3,0	11,3 E		6,7			5,0	5,0	59,5	63,1
2011	28,5	3,7	11,3 E		6,7			5,0	2,0	57,2	58,8
2012	28,5	3,9	11,3 E		6,7			5,0	2,0	57,4	57,8
2013	28,5	4,1	11,3 E		6,7			5,0	0,0	55,6	55,6
Total	855,6	112,4	161,5	11,0	94,1	10,0	19,3	46,0	19,0	1328,9	1642,6

Note : Les montants investis et déboursés par les propriétaires de boisés privés pour les travaux de sylviculture ne sont pas inscrits dans ce tableau.

Sources : FPFQ, MRN et Statistiques Canada, IPC du Québec : 2002=100.

VOLUMES DE BOIS SANS PRENEURS

La FPFQ est de nouveau intervenue auprès des médias pour signifier que d'importants volumes de bois disponibles sur terres privées ne trouvent pas preneurs chez les industriels forestiers. Il est estimé que les producteurs de bois pourraient récolter 8,7 millions m³ dans les forêts privées québécoises, si les conditions de marché le permettaient.

Ce chiffre, inférieur à la possibilité de récolte forestière estimée à 15 millions m³, fut déterminé en fonction des historiques de récolte du dernier haut de cycle dans le secteur forestier. En 2013, la récolte fut de 4,1 millions de m³.

La forêt privée pourrait ainsi constituer une plus large proportion des garanties d'approvisionnement des usines de transformation et répondre aux inquiétudes soulevées par plusieurs industriels lors des derniers mois quant à leur sécurité d'approvisionnement. Le tableau suivant présente les volumes n'ayant pas trouvé preneurs dans les différentes régions du Québec en 2013.

Tableau : Volumes de bois sans preneurs

Régions administratives	Volumes de bois livrés aux usines en 2013 (m ³ s)	Volumes de bois sans preneurs en 2013 (m ³)
Abitibi-Témiscamingue	229 900	297 300
Bas-Saint-Laurent	849 400	1 112 000
Capitale-Nationale	422 200	263 000
Centre-du-Québec	249 300	102 100
Chaudière-Appalaches	717 500	772 100
Côte-Nord	64 600	400 200
Estrie	557 200	323 200
Gaspésie	151 700	215 000
Lanaudière	30 900	48 700
Laurentides	127 800	120 400
Mauricie	128 500	395 400
Montérégie	55 100	12 700
Outaouais	263 900	377 700
Saguenay-Lac-Saint-Jean	254 400	205 800
Total	4 102 400	4 645 600

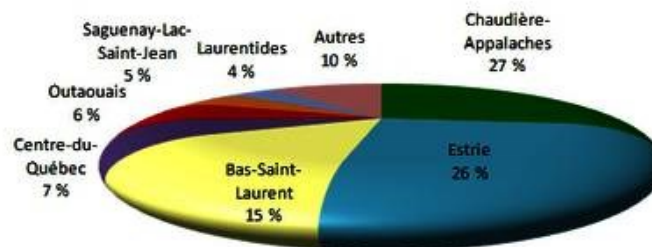
Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

PROGRAMME DE FINANCEMENT FORESTIER

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs mandate La Financière agricole du Québec pour administrer le Programme de financement forestier. Ce programme permet aux 35 000 producteurs forestiers d'avoir accès à une garantie gouvernementale, d'un montant maximal de 750 000 \$, pour leur projet de financement. Le programme vise à favoriser la constitution, le maintien ou le développement d'unités de production forestière. Il est à noter que ce programme n'inclut pas les prêts pour les productions acéricole, d'arbres de Noël, de bleuets nains, de champignons cultivés en milieu forestier, de pépinières, de cultures fruitières et de produits forestiers non ligneux qui sont toutes considérées comme des productions agricoles.

Dans l'ensemble, La Financière agricole du Québec compte près de 1 700 clients forestiers pour un encours de 113 M\$ au 31 mars 2013. En 2012-2013, 261 prêts forestiers pour plus de 23 M\$ ont ainsi été accordés à travers le Québec, les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie accaparant plus de la moitié des montants accordés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MONTANTS ACCORDÉS AU FINANCEMENT FORESTIER EN 2012-2013



L'année 2013-2014 a été particulièrement importante au regard des garanties de prêts forestiers, leur nombre et le montant total accordé sont en hausse par rapport aux deux années précédentes avec 285 prêts pour plus de 26 M\$.

Essentiellement, ce sont des producteurs disposant de 60 hectares ou moins qui ont eu recours aux garanties de prêts. La garantie de prêt moyenne est d'environ 87 000 \$. Les producteurs forestiers utilisent principalement leurs garanties de prêts pour l'achat de lots boisés, soit 76 % des sommes.

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs forestiers du Québec a adopté, au cours des dernières années, deux résolutions portant spécifiquement sur ce programme. Une première, adoptée en mai 2005, demandait de réduire la superficie nécessaire pour obtenir un prêt afin de faciliter l'accès au programme pour la relève des producteurs forestiers et refléter la nature des demandes de financement. Une seconde, adoptée en 2009, demandait de permettre aux entrepreneurs forestiers qui sont également propriétaires forestiers, d'obtenir du financement pour leur machinerie utilisée dans le but de donner des services aux autres propriétaires forestiers. La FPFQ poursuit ses représentations dans ce dossier.

Source : FADQ Nouvelles 4 (6), avril 2014



Forêts de chez nous PLUS

Si vous souhaitez recevoir la version électronique de l'infolettre mensuelle de la FPFQ, nous vous invitons à vous inscrire par le biais de notre site Internet, www.foretprivee.ca